

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

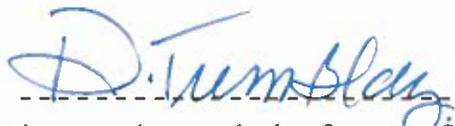
# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée Dominique Tremblay directrice générale et greffière trésorière de la susdite municipalité,

QUE LORS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 16 DÉCEMBRE DERNIER A ÉTÉ ADOPTÉ LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2024.

Donné à Cloridorme, ce 4 ième jour du mois de janvier 2023

Signé :  -----  
Directrice générale greffière



# PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

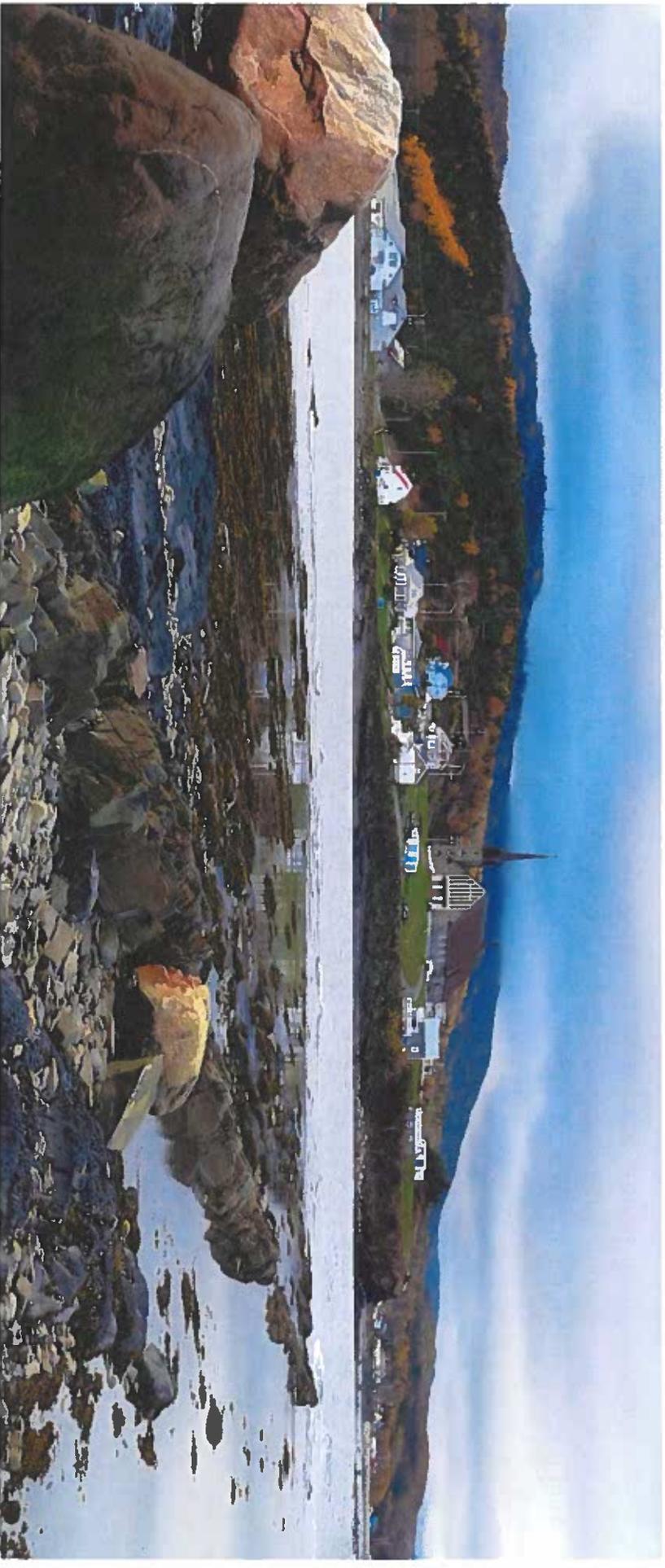


Photo : Crédit Madame Johanne Masse

Cher(e)s citoyens, citoyennes de Cloridorme,

Le présent document présente le plan triennal des immobilisations pour la période de 2022 à 2024, et ce, pour la toute première fois de la Municipalité.

**Qu'est-ce qu'un plan triennal des immobilisations :**

Le plan triennal des immobilisations est un programme de réalisation de projets d'investissement que la Municipalité de Cloridorme prévoit réaliser au cours des 3 prochaines années.

**A quoi sert le plan triennal des immobilisations :**

Ce programme dresse une liste de projets à réaliser et à planifier pour une période de trois ans. Il inclut également les modes de financement prévus pour les projets.

**Le plan peut-il être modifié dans les trois années de sa conception :**

En cours d'année, les projets choisis sont présentés individuellement au conseil municipal pour que le conseil puisse en faire l'analyse et autoriser leur réalisation et leur financement. Il est ainsi possible que des projets soient ajoutés, retardés ou éliminés en cours d'année selon les prévisions budgétaires ou selon l'ajout de nouveaux programmes de subvention.

Vous trouverez dans les pages suivantes le plan triennal des immobilisations et la liste des projets à venir.

Dominique Tremblay

Directrice générale et greffière-trésorière

# PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Titre du Projet	2022	2023	2024	Mode de financement prévu
Remplacement conduite à l'intérieur de la station de chloration	70 544.00 \$	- \$	- \$	TECQ Volet 1 (financé par fond administration en attente du financement)
Mise au norme eaux potable et mise à niveau	- \$	264 048.00 \$	24 048.00 \$	TECQ Volet 1 (financé par fond administration en attente du financement de la TECQ)
Étude visant à améliorer la connaissance des infrastructures municipales	- \$	50 000.00 \$	-- \$	TECQ (financé par fond administration en attente du financement)
Remplacement tronçon conduite secteur Pointe-Frégate	-- \$	200 000.00 \$	-- \$	TECQ Volet 3 (financé par fond administration en attente du montant de la TECQ)
Affaissement Route du Brûlé	-- \$	135 000.00 \$	-- \$	TECQ Volet 4 (financé par fond administration en attente du montant de la TECQ)
Achat camion vidange	15 000.00 \$	-- \$	-- \$	Par subvention intermunicipale et fond administration *1
Mise aux normes Parc et Halte pour personne à mobilité réduite	-- \$	-- \$	21 160.00 \$	TECQ Volet 4 (financé par fond administration en attente du montant de la TECQ)
Construction escalier pour accès Halte St-Yvon		40 000.00 \$	-- \$	TECQ (financé par fond administration en attente du financement)
Ajout d'une toilette publique	14 000.00 \$	-- \$	-- \$	Financement MRC
Maintien infrastructure halte St-Yvon	5 000.00 \$	-- \$	-- \$	Financement MRC
Maintien infrastructure halte Pointe à la Frégate et drapeaux	11 273.00 \$	-- \$	-- \$	Programme Fair 11 111.00 \$ et fond administration
Travaux de rénovation, réfection des infrastructures municipales	51 000.00 \$	24 000.00 \$	- \$	PRABAM (programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux)
Montant par année	166 871.00 \$	713 048.00 \$	45 208.00 \$	

# PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2022-2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

**\*1: Achat camion 484 000.00\$**

*Entente intermunicipale : Grande-Vallée, Petite-Vallée et Cloridorme :*

*Le montant de 159 720.00\$ représente la part de Cloridorme à raison de 33% en partage des coûts: le véhicule reçoit une subvention de 250 000\$ et sera acheté par crédit-bail sur une période de 10 ans.*